

## Plaintes reçues au bureau de la gestion des plaintes au cours des cinq dernières années financières

### Nombre de plaintes reçues par année financière

<b>Année financière</b>	<b>Nombre de plaintes</b>
2014-2015 (octobre 2014 à mars 2015)	27
2015-2016	54
2016-2017	83
2017-2018	69
2018-2019	110
2019-2020	44
2020-2021 (au 7 décembre 2020)	43

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) archive ses plaintes par l'entremise d'un chiffrier Excel et ne dispose pas d'un système de classification. Comme le bureau de la gestion des plaintes reçoit des plaintes portant sur des sujets diversifiés, il serait difficile de faire un système de classification efficace.

Le MFFP publie chaque année le nombre de plainte qu'il a reçu dans le rapport annuel de gestion. Il est possible de le consulter à cette adresse :

<https://www.quebec.ca/gouv/ministere/forets-faune-parcs/publications/#c11185>